

06 Controverses sur La Villette

La lecture du rapport moral présenté à l'assemblée générale du Syndicat de la Boucherie en gros, qui se tint le 1er mars 1961, nous éclaire sur plusieurs points. On apprend, en effet, qu'au cours de l'année 1960 les pouvoirs publics avaient informé les dirigeants du syndicat qu'ils souhaitaient voir créer aux abattoirs de La Villette une chaîne d'abattage qui pourrait fonctionner avant la reconstruction et une salle de désossage dans l'ancien "pendoir à porcs".

Selon le Secrétaire général du syndicat, ce dernier projet avait reçu, non seulement l'encouragement de M. Fontanet, Secrétaire d'État au Commerce intérieur, mais la promesse d'une subvention.

[afficher le dossier complet \(fichier pdf\)](#)